



Réunion publique n°3

Lundi 18 septembre 2023, 18h30

Rédacteur : B. VILLAEYS
Contact : b.villaey@agence-at.com
Téléphone : 04 48 78 20 90

Présents :

- élus
- L*agence actions territoires, Mme Brigitte Villaeys
- 10 personnes

1. INTRODUCTION DE MONSIEUR LE MAIRE

Monsieur le maire remercie les personnes présentes et rappelle que le travail réalisé depuis la dernière réunion publique, il y a un an. Les élus se sont investis en détail dans les possibilités de projet, le potentiel, ont eu des échanges avec l'Etablissement Public Foncier (EPF) et des bailleurs pour réfléchir aux rénovations dans le centre ancien. Un travail important a aussi été réalisé avec les services de la DDTM et de l'agglo d'Alès.

M. Le Maire profite de la réunion pour informer qu'un courrier va être transmis aux propriétaires pour connaître leurs éventuels souhaits dans le cadre recherche de foncier pour des projets photovoltaïques (zones d'accélération des énergies renouvelables).

2. PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES

Préalablement l'agence présente le travail sur l'enveloppe urbaine et le potentiel repris, ainsi que la forme d'un PADD et son cadre juridique.

Le PADD appelle les remarques / discussions suivantes :

- Pourquoi les bailleurs ne donnent pas suite? Il s'agit d'un problème financier et de « taille critique » d'opération. Les bailleurs seraient preneurs d'un îlot entier, mais ce n'est pas du tout le cas.
- Les extensions mesurées des habitations déjà existantes hors village seront toujours possibles.
- Le projet des thermes équins porté par l'agglo d'Alès ne nécessite pas de construction sur St Jean de Ceyrargues. Certains habitants sont forts surpris car les terrains sont inondables sur Euzet. => À faire remonter à l'agglo
- Photovoltaïque au sol : pas dans des secteurs de défrichement. Voir si le terrain communal au-dessus de la STEP pourrait convenir.
- L'extension du camping doit être anticipée pour l'eau potable. A priori ok pour la STEP (qui avait prévu un peu large, à 450 équivalents/habitants).

3. SUITE

Le débat sur le PADD va avoir lieu courant octobre 2023.

Le groupe citoyen sera sollicité ensuite pour travailler sur les Orientations d'Aménagement et de Programmation.

La prochaine réunion publique, avec présentation d'un pré-projet (zonage et règlement) devrait pouvoir se tenir d'ici l'été 2024.

La séance est levée vers 20h et chacun est invité au verre de l'amitié.